



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 35925

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les fortes inquiétudes du syndicat des façonniers en soieries de Lyon et réunissant onze entreprises dans la région lyonnaise. Ce syndicat tient à souligner que la situation de ces entreprises qui interviennent notamment dans le secteur du roulottage, de l'ourlage et du frangeage est catastrophique. Ces entreprises ont en effet subi de plein fouet et dans le même temps, la suppression de l'allègement Borotra sur les charges salariales et une baisse importante des commandes. Ce syndicat ne manque pas de rappeler que l'aggravation de la situation serait fortement dommageable pour l'industrie du textile, de l'habillement et de la mode française qui perdrait des savoir-faire centenaires et une technicité reconnue. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour aider ces entreprises en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35925

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1999, page 5850